

suédois. Malgré les difficultés rencontrées, il nous plaît de rendre hommage aux membres du Comité de Constantine, pour leur ténacité et leur foi. Nous nous devons de citer les membres du Comité de Souk-Ahras, pour le dévouement et leur travail de liaison et de coordination.

Hôpital de Palestro. — A la suite de la visite en Algérie, en 1964, d'une délégation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, un accord, agréé par le ministère de la Santé, sera signé prochainement: il prévoit l'équipement de l'hôpital de Palestro, qui contient 200 lits, et la venue de dix-sept médecins qui prodigueront leurs soins durant trois années. Il faut noter qu'une partie de l'équipe soviétique, soit sept médecins, se trouve déjà sur place. L'ouverture officielle de l'hôpital est prévue pour le début du mois de mai 1966. La gestion relève, bien entendu, du ministère de la Santé.

Ecole pour aveugles. — Peu connue jusqu'à maintenant, cette école a été ouverte sur l'initiative du Comité départemental de Batna, qui, devant les problèmes des jeunes aveugles, en a senti la nécessité, aidé par les autorités et de nombreuses bonnes volontés. Une vingtaine d'élèves suivent régulièrement les cours de la méthode Braille, que leur donne un instructeur bénévole.

LIBAN

La Croix-Rouge libanaise nous avait signalé qu'elle assumait l'édition en langue arabe d'un ouvrage sur la Croix-Rouge et les Conventions de Genève. Or, cet ouvrage, dont l'auteur est M^{me} Najla S. Saab, secrétaire de la Société nationale, paraît maintenant et il est préfacé par M^{me} Issa-el-Khoury, présidente elle-même de la Croix-Rouge libanaise, qui l'a fait remettre à tous les pays de langue arabe.

M^{me} Issa-el-Khoury a bien voulu faire connaître au CICR le plan général de cette œuvre si utile, et qui nous semble apporter une vue très large et complète des problèmes qui se posent aujourd'hui à notre mouvement. C'est pourquoi nous pensons intéressant de reproduire ce plan en précisant, de plus, qu'un rapport spécial sur les activités de la Croix-Rouge libanaise a été distribué aux élèves officiers en même temps que les Résolutions de la XX^e Conférence internationale. Ces Résolutions ont été traduites en arabe et commentées par les soins de la Société nationale.

Chapitre I

Naissance de l'idée de la Croix-Rouge, du Comité international et de la 1^{re} Convention de Genève.

Développement et évolution des activités du CICR.

Naissance de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et des trois autres Conventions de Genève.

Œuvre du Comité international de la Croix-Rouge: Les réfugiés, les conflits internes, réunion de familles, soins infirmiers, secours, la Croix-Rouge et la Défense civile, protection des populations civiles, droit humanitaire, les principes de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge et la paix.

Chapitre II

1. Qu'est-ce que les Conventions de Genève ?
2. Le contenu des quatre Conventions de Genève.
3. Rôle de la Croix-Rouge dans les Conventions de Genève.
4. Articles des Conventions concernant les forces armées.

Chapitre III

1. Structure de la Croix-Rouge internationale.
 2. La Conférence internationale de la Croix-Rouge.
- Le Comité international: Ses statuts, son rôle, ses activités.
Les Sociétés nationales.
La Ligue: Ses statuts, son rôle, ses activités.
La Commission permanente.
Relations entre le Comité international et la Ligue.

Chapitre IV

La Croix-Rouge libanaise.
